

11) Novembre 2019

Danser pour garder la santé (02/11/2019)



Mardi 29 octobre, dans la salle du conseil de la mairie de Morvillars, s'est déroulé l'atelier Danser c'est la santé, de l'action Bien vieillir chez vous, mis en place par Lydie Baumgartner, seconde adjointe. Elles étaient une douzaine, sous la direction de Joëlle Debeauvois, l'animatrice à exécuter sur des airs de danse, des mouvements variés avec des voiles de couleurs.

Une mise en lumière de la nécropole (05/11/2019)

La cérémonie du 11-Novembre revêtira un caractère particulier cette année à la nécropole de Morvillars, avec une mise en lumière des croix. Explications de Régis Ostertag, 4e adjoint et membre de la commission des cérémonies et du centenaire au conseil municipal.



Régis Ostertag, 4 e adjoint et membre de la commission des cérémonies et du centenaire, devant le monument de la nécropole.

Pourquoi avoir fait cette cérémonie le 10 novembre ?

« Car le 11, beaucoup de communes commémorent l'Armistice et le 10 étant un dimanche, nous espérons avoir plus de personnes. »

Comment est venue l'idée de cette cérémonie ?

« Françoise Ravey, le maire, et son conseil municipal ont considéré qu'il était très important de pérenniser le devoir de mémoire et de le transmettre à la jeune génération. »

Qui en a été l'instigateur ?

« Michaël Verry, le directeur de l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre), qui avait, en novembre 2018, réalisé une mise en lumière nationale à Belfort, m'a demandé si l'on pouvait réaliser cette même cérémonie à Morvillars. »

Comment se déroulera cette cérémonie ?

« Le 10 novembre à 17 h 15 à la nécropole de Morvillars, chaque croix sera illuminée par une lampe LED, et les élèves des classes de 3e du collège Lucie-Aubrac, dirigés par Sandrine Bozzoli (professeur d'histoire), liront des textes sur la nécropole, sur Ernest Viotti, mort pour la France, et une partie du discours de Louis Viellard lors de l'inauguration de la nécropole le 28 octobre 1923. Puis ils interpréteront deux chansons : "La Strasbourgeoise" de Villermel et Delormel et "Le Soldat" de Florent Pagny. Pour finir, les enfants de l'école primaire déposeront des roses devant le monument. On notera la présence des Cadets de la Défense, des jeunes faisant la préparation militaire au 35e. »

Comme de coutume à la fin de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la mairie.

MORVILLARS 11-Novembre 05/11/2019

Une mise en lumière de la nécropole



Régis Osterlag, 4^e adjoint et membre de la commission des cérémonies et du centenaire, devant le monument de la nécropole.

La cérémonie du 11-Novembre revêtira un caractère particulier cette année à la nécropole de Morvillars, avec une mise en lumière des croix. Explications de Régis Osterlag, 4^e adjoint et membre de la commission des cérémonies et du centenaire au conseil municipal.

Pourquoi avoir fait cette cérémonie le 10 novembre ?

« Car le 11, beaucoup de communes commémorent l'Armistice et le 10 étant un dimanche, nous espérons avoir plus de personnes. »

Comment est venue l'idée de cette cérémonie ?

« Françoise Ravey, le maire, et son conseil municipal ont considéré qu'il était très important de pérenniser le devoir de mémoire et de le transmettre à la jeune génération. »

Qui en a été l'instigateur ?

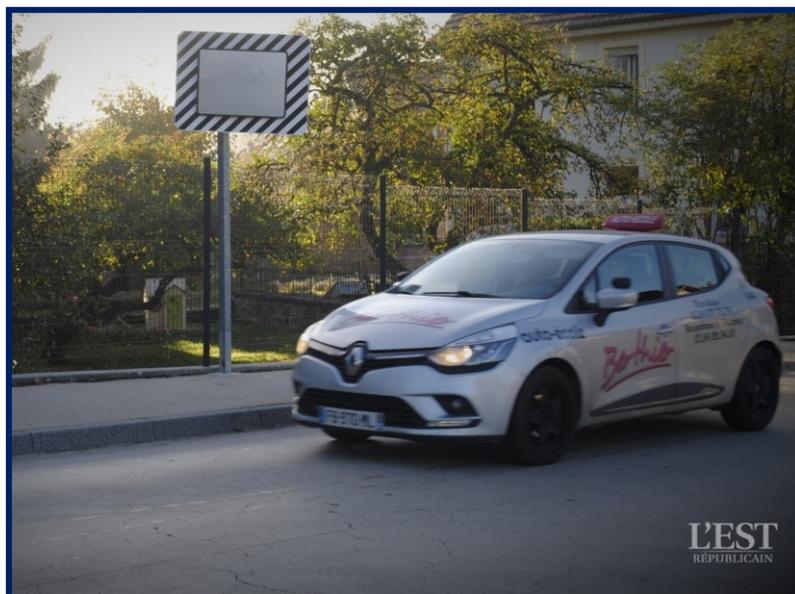
« Michaël Verry, le directeur de l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre), qui avait, en novembre 2018, réalisé une mise en lumière nationale à Belfort, m'a demandé si l'on pouvait réaliser cette même cérémonie à Morvillars. »

Comment se déroulera cette cérémonie ?

« Le 10 novembre à 17 h 15 à la nécropole de Morvillars, chaque croix sera illuminée par une lampe LED, et les élèves des classes de 3^e du collège Lucie-Aubrac, dirigés par Sandrine Bozoli (professeur d'histoire), liront des textes sur la nécropole, sur Ernest Viotti, mort pour la France, et une partie du discours de Louis Viellard lors de l'inauguration de la nécropole le 28 octobre 1923. Puis ils interpréteront deux chansons : "La Strasbourgeoise" de Villermel et Deloemel et "Le Soldat" de Florent Pagny. Pour finir, les enfants de l'école primaire déposeront des roses devant le monument. On notera la présence des Cadets de la Défense, des jeunes faisant la préparation militaire au 35^e. »

Comme de coutume à la fin de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la mairie.

Nouveaux miroirs routiers (08/11/2019)



Des nouveaux miroirs ont été installés à Morvillars.

Toujours dans un souci de sécurité pour la circulation et l'accessibilité sur la RD23, la commune de Morvillars a fait poser quatre nouveaux miroirs routiers antibuée.

Les quatre nouveaux miroirs ont été installés par les employés des services techniques : rue de La Fontaine, à la sortie VMC, à la sortie rue du Stade et collège et rue de La Guinguette.

Ces miroirs ont été achetés à la société Lacroix pour une somme de 652 € en partie subventionnée au titre des amendes de police 2019.

Repas concert au Café du Cheval Blanc (6/11/2019)

Photos du repas-concert organisé, le vendredi 1er novembre, au Café du Cheval Blanc



La nécropole mise en lumière pour la cérémonie du 11-Novembre (11/11/2019)



La cérémonie pour commémorer le 11 novembre 1918 s'est déroulée pour la première fois en nocturne dimanche à Morvillars.

Pour l'occasion, les croix des tombes de la nécropole ont été mises en lumière, donnant au moment une ambiance toute particulière. Cette première du genre pourrait être reconduite chaque année comme le confiait la maire Françoise Ravey, qui attend les retours des participants. De nombreuses personnes sont venues suivre cette cérémonie à laquelle ont pris une part active des élèves de 3e du collège Lucie-Aubrac ainsi que des élèves de l'école primaire.

Mise en lumière de la nécropole (10/11/2019)

Dans la continuité de la mise en lumière de la nécropole nationale des glacis du Château à l'occasion du centenaire en 2018, des leds ont été posées devant chacune des 160 stèles de la deuxième nécropole du Territoire de Belfort, à Morvillars.



Les jeunes ont été au cœur de cette veillée particulièrement émouvante. Ainsi, les cadets de la défense du Territoire de Belfort ont monté les couleurs, fait lecture des Morts pour la France et porté les gerbes. Les 60 élèves du collège Lucie Aubrac, à qui l'ONACVG avait présenté la symbolique d'une nécropole un mois plus tôt, ont quant à eux interprété La Strasbourgeoise, et Le Soldat de Florent Pagny.



Photo :

Emmanuelle Morandeira / Préfecture

Enfin, les enfants de l'école primaire ont déposé des roses devant le monument de la Lanterne des Morts.



Brigitte Lochet



Mise en lumière Emanuelle Morandeira / Préfecture

Allocution de Mme la directrice de cabinet auprès de M. le Préfet



Mise en lumière des stèles Brigitte Lochet



Mise en lumière
Brigitte Lochet



Mise en lumière Emmanuelle Morandeira / Préfecture



Mise en lumière Emmanuelle Morandira / Préfecture
Allumage de la flamme du Souvenir par Mme Martin, directrice de Cabinet de M. le Préfet et Mme Ravey, maire de Morvillars, accompagnées par un collégien et une cadette de la défense.



Mise en lumière Emmanuelle Morandeira / Préfecture

Avant dernière séance de « Danser c'est la santé » (15/11/2019)



Pour l'avant-dernière séance, de l'atelier « Danser c'est LA SANTÉ » de l'action « Bien vieillir chez vous » mis en place par Lydie Baumgartner, 2e adjointe et sous la direction de Joëlle Debeauvois, l'animatrice, ils étaient quatorze aînés ce mardi 12 novembre, dans la salle du conseil de Morvillars, à travailler en musique et beaucoup en duo sur des mouvements de relaxation et d'équilibre.

Une centrale solaire sur les terrains du Sertrid ? (17/11/2019)

Le centre de traitement des déchets de l'agglomération belfortain s'est vu proposer par la filière « verte » de Total un projet photovoltaïque. Les élus, réunis mercredi soir, sont dubitatifs. Ils ne se sont d'ailleurs pas prononcés.



Total Quadran a présenté aux élus du Sertrid un projet de centrale photovoltaïque sur Bourgne-Morvillars. Photo ER /Myriam BOURGEOIS

Les élus du Syndicat d'études et de réalisations pour le traitement intercommunal des déchets (Sertrid) ont pris contact, il y a quelque temps, avec la filière « Énergies renouvelables » du groupe Total, Total Quadran, qui leur propose un projet de centrale solaire sur leur terrain.

Ce projet, pour voir le jour, doit totaliser une surface de 2,5 hectares, que Total Quadran compte trouver sur les terrains du Sertrid, complétés par une friche et un autre terrain de la Zac, sur la commune de Morvillars. La société en serait l'exploitant, moyennant un bail chiffré entre 6 250 € et 7 500 € annuels destinés au Sertrid, et plus de 7 570 € par an au titre de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER) à répartir entre la commune, la communauté de communes et le Département.

Les atouts du terrain

« Le Sertrid dispose en effet d'une réserve foncière qui, bien qu'inférieure au seuil requis pour ce type d'installation, présente d'autres atouts : l'enceinte est déjà clôturée et la vidéosurveillance est déjà en place ; et celui de constituer un bloc cohérent avec un projet émergent identique sur la Zac des Tourelles, pour lequel la Sodeb, en accord avec le Grand Belfort, travaille à une promesse de bail avec Total Quadran », a souligné le président André Helle. « L'impact de l'opération se traduirait davantage en termes d'image que financier ».

Un dossier technique très pauvre

Pour que Total Quadran puisse monter le dossier de candidature présenté à la Commission de régulation de l'énergie (CRE), les élus devraient se prononcer avant la fin de l'année. Or, mercredi soir, peu d'entre eux se montraient enthousiastes. Certains ont souhaité un délai pour étudier davantage le projet, dont la présentation leur a paru trop succincte, et ont regretté « un dossier technique très pauvre ». D'autres élus, inquiets quant à la durée de trente ans du bail, se sont demandé s'il était judicieux de « brader le foncier du Sertrid. Il est fort possible que ces 2,5 hectares puissent nous servir dans le cadre de l'activité du Sertrid ». Le syndicat a donc décidé de surseoir toute décision mercredi soir.

Le projet en chiffres

Le projet de centrale solaire que Total Quadran propose d'installer nécessite 2,5 hectares. D'une puissance de 2 Mégawatts crête, il produirait 2 134 Mégawatts d'électricité chaque année, grâce à 4 984 panneaux ou modules, ce qui représente la consommation moyenne de 1 100 personnes.

Tel que le présente Total Quadran, 1,6 million d'investissement serait nécessaire. « Et 134 tonnes de Co 2 seraient évitées par an ».

Total Quadran n'y voit que des avantages : « gisement solaire inépuisable, pas d'émission de gaz à effet de serre et aucune pollution pendant l'exploitation ; centrale totalement réversible ; système simple, rapide et sans impact après le démantèlement ».

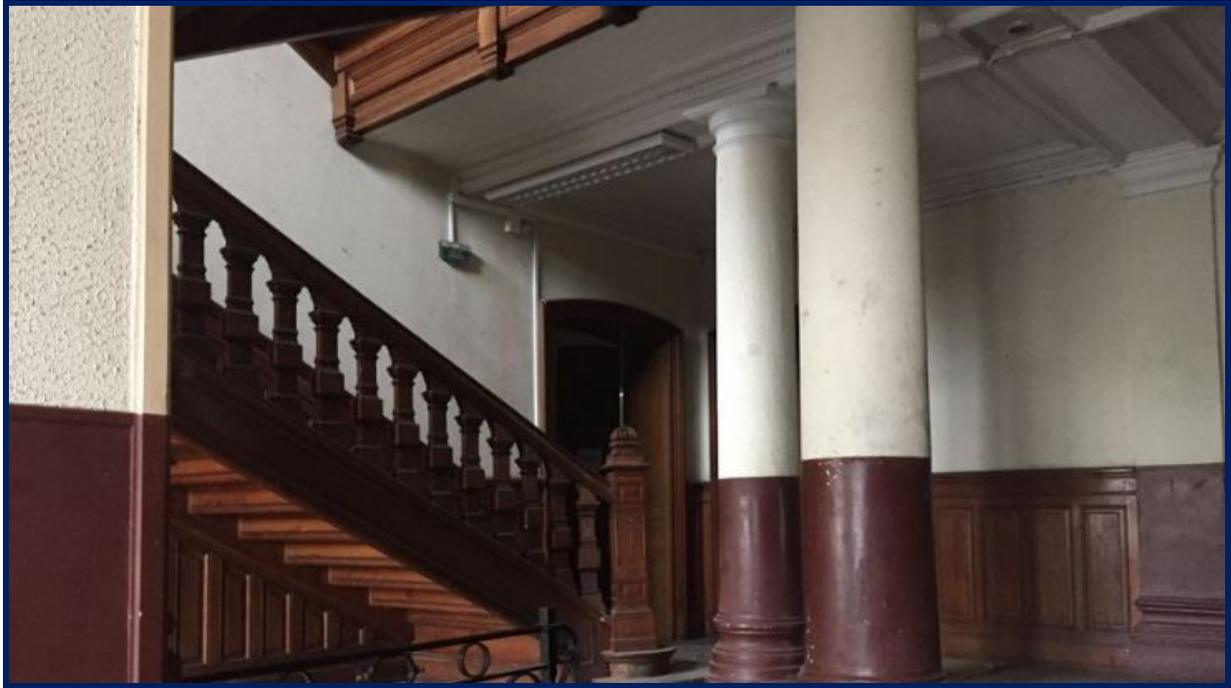
La société implante des centrales solaires sur des terrains délaissés ; des terrains délaissés aéroportuaires, portuaires ou routiers ; des sites pollués ; des friches industrielles ; des terrains en zones industrielles ; des terrains militaires ; des anciennes carrières ou mines ; des plans d'eau artificiels ; des sites de stockage de déchets ou décharges sauvages.

Myriam BOURGEOIS

La vie de château à vendre à Morvillars (19/11/2019)

Par [Wassila Guittoune](#), [France Bleu Belfort-Montbéliard](#)

15 appartements sont mis en vente dans l'un des châteaux de Morvillars, dans le Territoire de Belfort. La bâtisse, construite entre 1872 et 1878, a été vendue par la mairie à un investisseur privé. Les premiers propriétaires pourront y poser leurs valises fin 2020.



Les communs seront conservés et poncés © Radio France - Wassila Guittoune

"On propose à 15 familles d'avoir 1/15e de la vie de château" résume avec le sourire Pascal Piccinini, entrepreneur et nouveau propriétaire du château de Morvillars, classé monument remarquable industriel dans le Territoire de Belfort. Ce promoteur immobilier, qui a par ailleurs rénové le premier étage de l'office de tourisme de Belfort, "amoureux de la vieille pierre" va entreprendre des travaux à partir de janvier 2020 pour rénover la façade et l'intérieur de la bâtisse, construite au 19e siècle. 15 appartements sont en effet proposés à la vente, 6 d'entre eux sont déjà "pré-vendus" affirme l'entrepreneur. En moyenne, l'appartement sera entre 1300 et 2000 euros le mètre carré, en fonction de la prestation voulue. [Un appartement 4 pièces de 95m2 est proposé à 124 500 euros](#)

Le château restauré dans son jus

"Vue sur les Vosges", ou "vue sur l'église", "sans aucun vis à vis", "surface entre 90 m2 et 200m2" "Commun refait avec installation d'un ascenseur, façade refaite et toiture révisée". Des annonces ont été publiés sur le site le Bon Coin et à l'agence immobilière Alliance. Chacun des appartements va garder "l'esprit château" promet l'investisseur : le parquet d'origine vieux de 141 ans est intact, au rez-de-chaussée un immense escalier en bois emmène les futurs propriétaires jusquaux combles.

Cheminées et radiateurs d'époque

En lien avec l'architecte des bâtiments de France, le promoteur va garder le maximum d'éléments d'origine comme les vasques en marbre, les radiateurs en fonte sculpté ou encore les cheminées en marbre blanc de Carat. "On a gardé d'origine les planchers, les escaliers qui sont quand même des beaux ouvrages, les moulures. Ça va être poncé, revernissé" confirme Pascal Piccinini, soulignant que "le patrimoine sera préservé jusqu'au détail des crémones, des poignées des fenêtres, en bronze".



Les détails des radiateurs pourront être conservés © Radio France - Wassilla Guittoune

Toute une histoire

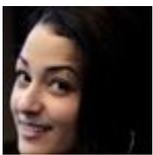
"Plus que la vie de château, c'est toute une histoire qui est vendue dans ces appartements" explique Françoise Ravey, maire de Morvillars, qui s'improvise agent immobilier. Elle montre alors une bibliothèque d'époque encore intacte, et qui pourra être intégrée aux futurs appartements : "On imagine les livres qui devaient orner tous les rayons. Historiquement, pendant la guerre c'était l'endroit où l'on stockait les médicaments à la place des livres. Les médicaments qui étaient utilisés pour soigner les soldats qui étaient soignés dans les pièces et au rez-de-chaussée"



La bibliothèque d'époque est toujours intacte et pourra être intégrée à plusieurs appartements © Radio France - Wassilla Guittoune

Un château qui a traversé deux guerres

"Ce château, ancienne demeure d'industriels et d'homme politiques, a servi d'ambulance" poursuit l'élue : "on appelait ambulance les hôpitaux improvisés pendant la guerre 14-18 donc il a sauvé beaucoup de personnes. En 1940, Mme Louise Viellard a hébergé beaucoup de soldats anglais et beaucoup d'enfants qu'elle allait sauver en passant en Suisse avec la complicité des sœurs de Delle car elle faisait partie de la résistance. Il y a eu des pages importantes de l'histoire. Et le fait qu'il soit restauré, qu'il ait un nouveau destin nous ravit pour le patrimoine. C'est important d'inscrire cela dans l'histoire du village".



[Wassila Guittoune France Bleu Belfort-Montbéliard](#)

La Libération commémorée (26/11/2019)



Samedi, une vingtaine de personnes sont venues assister à la cérémonie de commémoration de la libération de Morvillars- Méziré à la stèle dans le chemin du Souvenir Français, notamment Régis Ostertag, adjoint, membre de la commission des cérémonies et du centenaire, Cédric Perrin, sénateur, Raphaël Rodriguez, maire de Méziré, Émile Buisson, président de la Légion d'Honneur et Jean-Michel Gaessler, porte-drapeau du Souvenir Français. Le maire Françoise Ravey et Marcel Guignard, ancien acteur, metteur en scène et directeur artistique du Théâtre du Pilier, ont retracé l'épopée de la Libération du territoire et lu le superbe poème de Paul Éluard, « Liberté ».

Mosquito soirée organisée par le café du Cheval Blanc (27/11/2019)



samedi 23 NOV. 2019

Café du CHEVAL BLANC
chez Pat & Gilbert
4 RUE CHARLES DE GAULLE
9020 MORVILLARS
07 88 42 98 58 03 84 27 80 09
cheval.blanc.morvillars@orange.fr

Buffet à volonté
à partir de 19h

BURGER FRITES-SALADE

14 € *compensé vous-même*
11 € *au buffet*
enfant - de 10 ans
votre BURGER avec
tout ce que vous aimez

RÉSERVATION INDISPENSABLE - PLACES LIMITÉES

21h Concert Rock and Blues

Attention, ça va figner...

BAR entrée libre

ROCK & ROLL

LIVE@FIRST

De la radioactivité détectée dans un camion poubelle (27/11/2019)

Un camion-benne qui venait d'effectuer une collecte sélective de déchets dans le secteur de Méziré-Morvillars mardi, a déclenché un portique de détection à l'entrée de l'entreprise Est Recyclage. Le véhicule a fait l'objet de nouvelles mesures, ce mercredi.



Le protocole de sécurité a été mis en place après que le camion a déclenché un portique de détection de radiation

À l'origine, un camion poubelle du Grand Belfort rentrait d'une collecte sélective de déchets dans le secteur de Morvillars-Méziré, mardi.

C'est en accédant au site d'Est Recyclage que le dispositif réglementaire de détection s'est déclenché. Il a relevé une quantité infinitésimale de radioactivité dans le contenu de la benne. Celle-ci n'a pas été vidée.

Procédures strictes respectées

« Nous avons des procédures très strictes dans ce genre de situation », explique le président du Grand Belfort Damien Meslot. « C'est le principe de précaution qui s'applique. En cas de détection de radioactivité, le camion concerné subit des vérifications. Si le premier relevé est confirmé, il est immobilisé et isolé et placé, avant de passer un nouveau contrôle au bout de 24 heures. »

Une équipe de pompiers spécialisés venant du centre de secours de Belfort-Nord a effectué de nouvelles mesures dans la matinée ce mercredi. Les premiers résultats plutôt rassurants ont démontré une décade de la radioactivité. Son taux serait repassé sous le seuil où il déclenche le portique de détection.

« Si le rayonnement avait persisté », ajoute-t-on au Grand Belfort, « le contenu du camion est déchargé dans une zone spéciale et on aurait recherché avec des détecteurs le sac-poubelle ou les déchets responsables de l'alarme. Ils auraient été isolés, analysés et on aurait tenté d'identifier leur provenance. »

La faute à des couches-culottes

Ce type d'incidents est de plus en plus fréquent à l'échelon national, et de plus en plus de collectivités ou de structures intercommunales les dénoncent. L'an passé, c'est un portique de l'usine d'incinération qui s'était déclenché. À chaque fois, ce sont des déchets médicaux qui sont pointés du doigt.

« L'alerte provient, souvent, de couches-culottes souillées à l'iode 131 qui présentent un taux de radioactivité extrêmement faible », conclut un expert. « Elles sont jetées par des personnels médicaux qui ne sont pas au courant de la réglementation ou de personnes en chimiothérapie qui les mettent dans les ordures ménagères. »

Normalement, les couches-culottes souillées ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères mais faire l'objet d'une procédure spéciale.

Avis de décès : Jean Pierre BAU (30/11/2019)

Avis de décès

30/11/2019

MORVILLARS

Bernadette BAU, son épouse ;

Ses enfants et petits-enfants ;

Les familles parentes et alliées

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre BAU

survenu à l'âge de 77 ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

« Nous organisons un marché de Noël nouvelle formule » (29/11/2019)



Helene Poinas, vous êtes depuis septembre dernier la nouvelle présidente de l'association la Clé des Champs (association des parents d'élèves de l'école primaire du Grand Chêne), pourquoi organisez-vous un marché de Noël nouvelle formule ?

« Suite à l'exposition Morvil'Art d'octobre et en accord avec les exposants, le maire, Françoise Ravey, Lydie Baumgartner, 2e adjointe, membre de la commission Enfance jeunesse scolaire et périscolaire, il a été décidé cette année de proposer le marché de Noël sur la place du marché, vers la mairie et dans la salle du conseil municipal, vendredi 6 décembre de 16 h 30 à 20 h. »

Avez-vous déjà des exposants ?

« Oui nous déjà quinze exposants, dont des locaux, qui proposeront des articles de décorations, de couture, de broderie, de bijoux, de maroquinerie, des tableaux etc. »

Avez-vous prévu une restauration et des animations ?

« Oui, il y aura une buvette, un service de restauration rapide (sandwiches, hot dog, pizzas, crêpes) et des escargots au stand Jacot Billey de Fesches-Le-Châtel. Au point de vue animations, pour les enfants, il y a aura concours de dessins, lettres au père Noël, jeu de pistes avec les exposants et une pinata. Les animations sont gratuites, mais avec une participation. Il y aura la possibilité de se faire maquiller et de prendre des photos avec le père Noël. Bien sûr, tous les bénéfices serviront à financer les projets scolaires et pédagogiques de l'école primaire du Grand Chêne.

Collèges récompensés pour le travail sur l'égalité hommes-femmes (30/11/2019)



La cérémonie a eu lieu dans l'amphithéâtre du lycée Pergaud de Besançon

En clôture d'un séminaire académique, la quatrième cérémonie des trophées de l'égalité et de la mixité a eu lieu ce mercredi 27 novembre au lycée Pergaud de Besançon. Les établissements du secondaire menant des actions de promotion de l'égalité hommes-femmes, déclarée cause gouvernementale. « Nous avons 165 référents qui travaillent sur toute une année scolaire, voire plus », explique Dominique Chatté, chargée de mission académique égalité filles-garçons. Le prix coup de cœur s'est tourné vers le collège Charles Masson, de Blamont (25) pour ses nombreuses réalisations, comme une frise ou un abécédaire, notamment.

Ont également été honorés le lycée Cuvier de Montbéliard, ainsi que les collèges Péguy de Vauvillers (70), Grévy de Mont-sous-Vaudrey (39), **et Aubrac de Morvillars (90)**. À noter que le prix régional agricole a été décerné au Legta Mancy de Lons-le-Saunier (39). La réalisation d'une vidéo de 45 minutes a fait la différence. Chacun de ces établissements s'est vu remettre un chèque de 1 000 € en faveur de l'égalité et de la mixité. « Parmi les bienfaits de ce type de projets, on remarque par exemple un changement dans l'orientation genrée. Dans les écoles d'ingénieur comme l'UTBM et l'ENSMM, on est passé de 14 % de filles à quasiment 20 % ces dix dernières années. »